

MARS 12-14

LES JOURNÉES DE PRINTEMPS

**ESA D'ANGERS,
55 RUE RABELAIS**



Association Francophone pour
les Prairies et les Fourrages



**Journée thématique :
« Impacts et services
environnementaux des
élevages, contribution
des prairies et des
fourrages »**



Association Francophone pour
les Prairies et les Fourrages

MARS
12-14

LES JOURNÉES DE PRINTEMPS

ESA D'ANGERS,
55 RUE RABELAIS

<https://afpf-asso.fr/journees-de-printemps-2024>

Les prairies et l'élevage des ruminants au cœur de la transition agricole et alimentaire

François
DEMARCO



Les notes de

La Fabrique Ecologique

FONDATION PLURALISTE DE L'ÉCOLOGIE



Note définitive n° 44
Octobre 2022

**Les prairies et l'élevage
des ruminants au cœur
de la transition agricole
et alimentaire**

Méthode

Créée en 2013, La Fabrique Écologique, Fondation pluraliste de l'écologie, est un Think & Do -Tank qui a pour objectif de promouvoir l'écologie et le développement durable sur la base de propositions pragmatiques et concrètes.

Notes de La Fabrique écologique : la méthode

- *Un travail collégial*
 - François Demarcq – *ingénieur général des mines honoraire*
 - Christian Couturier – *directeur - Solagro*
 - Michel Duru – *directeur de recherche, actuellement chargé de mission à l'INRAE*
 - Jacques Morineau – *paysan chercheur - réseau CIVAM – Pour une autre PAC*
 - Elyne Etienne – *spécialiste des politiques alimentaires durables*
 - Mathilde Boitias – *directrice de La Fabrique Ecologique*
 - Jean-Christophe Bureau – *professeur à AgroParisTech*
- *Une note soumise à contribution publique* entre mars et octobre 2022
- *Un comité de lecture, approbation par le Conseil d'administration*

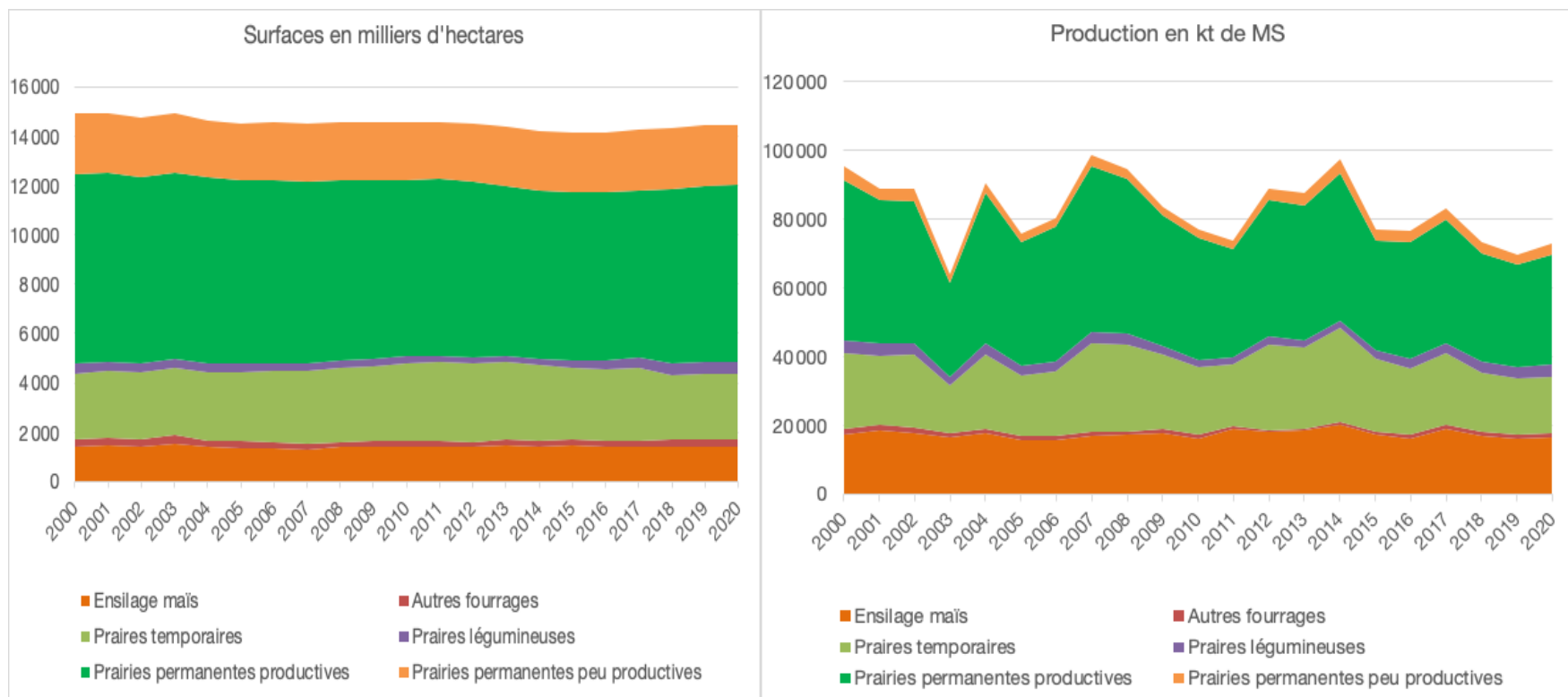
Objectifs

- La note s'attèle à résoudre la contradiction apparente entre :
 - le besoin de **protéger les prairies permanentes** pour le stock important de carbone qu'elles abritent dans leurs sols et pour les services écosystémiques qu'elles rendent à l'agriculture et à la société,
 - ET**
 - la nécessité de **réduire les émissions de méthane** dues aux ruminants (environ 9 % des émissions de gaz à effet de serre de la France) et notre consommation de protéines animales (pour suivre les recommandations de santé publique), ce qui passe par la réduction de la place de l'élevage dans notre production agricole.
- Nécessité de **construire une vision holistique** des prairies et de l'élevage des ruminants, qui intègre les impératifs de lutte contre l'effet de serre et de préservation de la biodiversité, les enjeux de santé humaine comme ceux spécifiques au monde agricole (difficulté des éleveurs à vivre de leur travail, déficit d'attractivité de leur métier à l'heure de la relève des générations) et à l'avenir des territoires ruraux.

Plan

- **Des enjeux multiples**
- **Une vision pour l'avenir**
- **Des propositions**

Des enjeux multiples



Surfaces toujours en herbe : prairies permanentes « productives » ou « peu productives » (yc parcours)

Terres arables (surfaces dans les rotations)

- Prairies temporaires : graminées, légumineuses (trèfle, luzerne), mélangées
- Cultures fourragères (ensilage de maïs...)

A ajouter : co-produits (tourteaux de colza...) y compris importés (tourteaux de soja...)

Des enjeux multiples

L'argument « climat » pour conserver les prairies est un argument faible

- Agriculture = 2^{ème} secteur émetteur de GES en France (après les transports)
 - Premier poste d'émissions = fermentations entériques (méthane)
 - La SNBC fixe un objectif de -46 % de réduction des GES agricoles entre 2015 et 2050
 - Cohérence avec les scénarios mondiaux (GIEC) concernant le méthane avec les objectifs 1,5 ° ou 2 °C
- Les émissions nettes de GES dépendent peu du système
 - Le contenu GES du lait est d'environ 1 kg CO₂eq par litre
 - Forte variabilité intra-système : avantage léger mais non significatif aux systèmes intensifs par rapport aux systèmes extensifs
- Les prairies stockent peu de carbone
 - Les « flux » sont désormais très faibles en France (cf. étude 4 pour mille), mais le stock est important et il faut le préserver
 - Les émissions des ruminants sont très supérieures au stockage annuel de carbone
 - Même si on retournait les prairies permanentes, les émissions générées par le déstockage de carbone ne dépasseraient pas les émissions évitées par la diminution du nombre de vaches

Des enjeux multiples

L'argument « biodiversité » est plus décisif

- Les prairies sont en général très riches en biodiversité
 - Les prairies anciennes avec de nombreuses infrastructures agro-environnementales (IAE) abritent une grande diversité microbienne, végétale, animale
 - Les milieux de type bocage ou les systèmes agrosylvopastoraux sont plus riches que les formations boisées
 - Sans élevage, les interactions prairies/animaux diminuent, le paysage se ferme et la biodiversité diminue
 - Le réensauvagement (cervidés, caprins) suffirait à maintenir les milieux ouverts à un coût moindre que le maintien de l'élevage, mais cette option est « politiquement » inapplicable
- Les prairies offrent aussi d'autres services écosystémiques
 - Prévention des avalanches, pare-feux contre les incendies
 - Régulation des eaux (consomment moins que les forêts)
 - Aménités paysagères (fermeture du paysage), tourisme et fonctions récréatives

Des enjeux multiples

- Mais l'intérêt écologique des prairies varie fortement
 - Il existe un gradient entre les prairies temporaires intensives et les prairies permanentes extensives – mais les premières offrent une bien plus grande sécurité fourragère
 - Les prairies temporaires offrent une gamme de services aux cultures: azote (légumineuses), régulation des bioagresseurs...
 - Un chargement excessif nuit à la faune (nids, terriers) et au sol (compactage, acidification)
 - La biodiversité dans les prairies intensives peut être inférieure à celle des grandes cultures si celles-ci sont diversifiées, avec des parcelles de faible taille, et de nombreuses IAE (haies, fossés, bordures...)
 - Le pâturage des couverts intermédiaires ou des cultures inter-rangs en cultures pérennes offre aussi des services similaires

Des enjeux multiples

- **L'élevage des ruminants génère des impacts sur l'environnement**
 - *Pollutions*
 - Rejets d'azote et phosphore dans les eaux quand le chargement est important
 - Produits phytosanitaires (pour implanter certaines prairies temporaires) et surtout antiparasitaires (vermifuges) : certaines régions d'élevage extensif (Aubrac...) ont vu diminuer leurs populations d'insectes et d'entomophages (chauve-souris et oiseaux)
 - Rejets atmosphériques d'ammoniac, précurseur de particules fines
 - *Consommation de ressources*
 - Espace et aliments (concurrence avec l'alimentation humaine 7 Mha – hors prairies permanentes 9 Mha), faible rendement de conversion végétal→animal
 - Eau
- **L'élevage doit aussi s'adapter au changement climatique**
 - Le bétail souffre beaucoup des canicules
 - Les sécheresses mettent en cause la sécurité fourragère



Des enjeux multiples

- **Aspects sanitaires (1)**

- L'alimentation est un facteur important influant le risque de maladies chroniques (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires, cancers...) affectant les populations occidentales
- Rôle pivot du microbiote intestinal : besoin de fibres, d'acides gras à longue chaîne (oméga-3), d'antioxydants (prévention des dysbioses intestinales et inflammations à bas bruit). Environ 1/3 des Français auraient un microbiote appauvri.
- En France, la consommation de protéines (1,4 g/kg poids corporel et par jour) est bien supérieure aux besoins (0,83 g/kg.jour) et aux recommandations de l'ANSES (environ 1 g/kg.jour). La proportion de protéines d'origine animale (environ 2/3) devrait être ramenée à 50 % selon le Plan national nutrition santé (PNNS 4).
- 1/3 des Français dépasse la limite recommandée de 500 g par semaine de viande hors volaille, 2/3 dépassent la limite de 150 g de charcuterie par semaine

Des enjeux multiples

• Aspects sanitaires (2)

- La plupart des produits animaux ont un rapport oméga-6 / oméga-3 supérieur à 5 et sont inflammatoires. Seuls les produits laitiers issus d'une alimentation à l'herbe ou la viande résultant d'une finition à l'herbe (ou complémentation au lin) fournissent des produits plus riches en oméga-3 (rapport oméga-6/oméga-3 inférieur à 5). La consommation de produits laitiers de qualité « à l'herbe » peut jouer un rôle significatif pour le rééquilibrage de notre alimentation en oméga-3.
- Les produits animaux issus d'une alimentation à l'herbe sont aussi plus riches en micro-nutriments et vitamines d'intérêt pour la santé compte tenu de leur fonction antioxydante.
- Seulement 35 % du lait est issu d'une alimentation à l'herbe (élevage herbager complet et part de l'herbe dans les systèmes maïs-soja) ; seulement 20-25 % des animaux (vaches de réforme, bœufs, taurillons, génisses....) sont engraisés à l'herbe avant abattage, condition nécessaire pour que la viande conserve les bénéfices de l'herbe.

Des enjeux multiples

- **Des enjeux économiques et sociaux importants**
 - L'élevage des ruminants est un important pourvoyeur d'emplois directs et indirects
 - Le cheptel est d'ores et déjà en décroissance subie (pas d'accompagnement économique), surtout en bovin lait (cf. sujétions particulières)
 - Les éleveurs ont les plus faibles parmi les revenus agricoles
 - Le renouvellement des générations d'éleveurs ne se fait pas, d'où abandon d'exploitations ou concentration
 - La viande « pèse » dans les dépenses des ménages (premier poste alimentaire, surtout pour les plus modestes qui consomment en moyenne moins de légumes)

Une « vision » pour l'avenir

Une « vision » systémique de l'avenir : réduire et « recentrer » le cheptel français de ruminants autour des prairies permanentes (1)

- Conserver les prairies permanentes et (en partie) les prairies temporaires, réduire les chargements à l'hectare, surfaces et cheptel : - 30 à - 50 %
- Pour réduire fortement les émissions de GES, préserver le stock de carbone et continuer à bénéficier des services écosystémiques des prairies permanentes
- Pour « tirer vers le haut » la qualité des productions grâce à une alimentation « à l'herbe » du bétail, dans un contexte de réduction maîtrisée de la consommation de produits animaux (« moins mais mieux ») et d'une alimentation humaine plus végétalisée
- Pour sauvegarder une production laitière suffisante, avec le recours à des croisements et des races mixtes ou légères (baisse de productivité inéluctable)

.....

Une « vision » pour l'avenir

Une « vision » systémique de l'avenir : réduire et « recentrer » le cheptel français de ruminants autour des prairies permanentes (2)

.....

- Pour libérer des terres arables (3 à 5 Mha), stopper les importations de tourteaux de soja
- Et ainsi améliorer notre souveraineté alimentaire, la sécurité fourragère et la résilience face au changement climatique
- Tout en accompagnant économiquement et socialement les éleveurs dans la transition

Une « vision » pour l'avenir

Des stratégies différenciées

Grand Ouest

- Lait, spécialisé, intensif, cultures fourragères
- Réduire fortement le cheptel, extensifier, maintenir les prairies

Pourtour bassin parisien, Haute-Normandie, Lorraine...

- Lait, cultures fourragères
- Maintenir élevage laitier polyculture-élevage existant, races légères mixtes, alimenter le bassin de consommation de la région parisienne

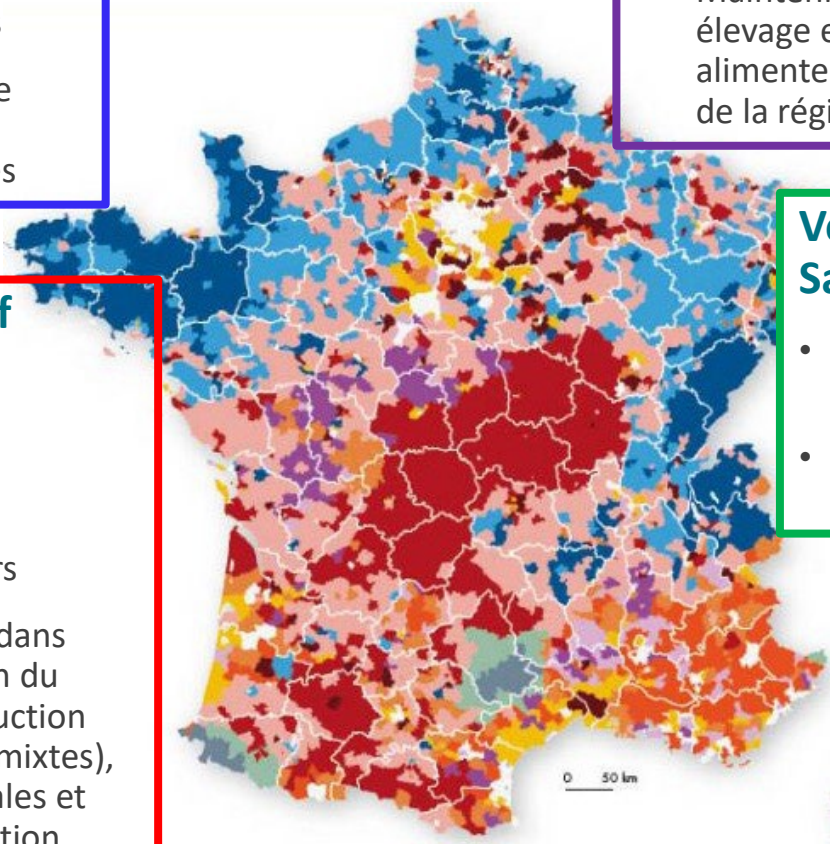
Nord et ouest du Massif Central

+ Vendée, Sud-Ouest, Pyrénées centrales...

- Viande, systèmes herbagers
- Combinaison de solutions dans contexte de forte réduction du cheptel allaitant : réintroduction lait (conversion vers races mixtes), conversion des PT en céréales et des PP en forêt, méthanisation herbe...

Vosges, Franche-Comté, Savoie, Auvergne...

- Lait, systèmes herbagers, prairies permanentes, AOC
- Réduire le chargement dans les zones sensibles



Les propositions

1. Agir sur la demande pour consommer « moins mais mieux »

- Informer et inciter le consommateur, éviter un report sur les importations
- Alignement de tous les signes et labels de qualité sur un nouveau référentiel d'élevage « à l'herbe »
 - Il ne s'agit pas d'un nouveau label mais d'un **référentiel à décliner dans les cahiers des charges existants** permettant l'adossement d'une mention spéciale « élevage à l'herbe » : IGP, AOP/AOC, Label Rouge, Bleu Blanc Cœur...
 - Sous la conduite d'un **comité national** associant les parties prenantes
 - Valorisable dans les politiques d'achat durable, dans les critères pour l'affichage environnemental
 - L'agriculture biologique en bénéficierait automatiquement (critères déjà présents dans le cahier des charges) (mais attention au label bio européen)

Les propositions

- Pour les campagnes de publicité des produits issus de l'élevage des ruminants :
 - Interdiction d'allégations de type « élevage à l'herbe » hors du référentiel
 - Aides publiques aux campagnes de promotion des produits « élevage à l'herbe » avec
 - Rappel des **recommandations nutritionnelles** : pas plus de 500 g de viande (hors volaille) par semaine et 150 g de charcuterie
 - **Référence au « moins mais mieux »**
- Utiliser le levier de la restauration collective publique
 - Introduction de **menus végétariens** en restauration collective publique (option végétarienne quotidienne dans la loi « climat et résilience », introduction d'un second repas végétarien)
 - Pourcentage **minimum de produits bio pour les achats de viande et de produits laitiers** (en plus de l'obligation des 20 % de produits bio au total) et valorisation de la mention « élevage à l'herbe » (amender la loi EGALIM)
- Future stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat, inscrite dans la loi « climat et résilience »

Les propositions

2. Orienter l'offre et accompagner les éleveurs

- La PAC, une occasion manquée
 - Des écorégimes assez peu sélectifs : aucune place (et financement) à des démarches volontaristes d'extensification ou de baisse du cheptel ruminant
 - Une révision à mi-parcours du PSN devrait introduire les mesures de transition proposées par la présente note, à discuter dès 2023
- Des financements innovants pour la préservation des prairies et la transition de l'élevage
 - Le label bas carbone : méthodes CARBON AGRI et Ecométhane agréées, proposition de méthodes nouvelles « sobriété » avec réduction du cheptel/du chargement et volet consommation significatif
 - Les paiements pour services environnementaux (agences de l'eau, autres financeurs) pour coupler biodiversité et climat

Les propositions

3. Mieux intégrer les politiques et inventer une nouvelle gouvernance territoriale

- Assurer une concurrence internationale « à armes égales »
 - Publier l'acte délégué pour bannir les antibiotiques de croissance (viande importée)
 - Voter le règlement contre la déforestation importée (fait)
 - Instaurer des exigences de bien-être animal
- Stratégie française pour l'énergie et le climat : assurer la cohérence
 - Hypothèses sous-tendant la SNBC 2 à revoir (cheptel, chargements, productivité)
 - Nécessité d'un « budget méthane »
 - Volet adaptation (sécurité fourragère...)
 - Cohérence avec le développement de la méthanisation

Les propositions

- Des régions et des territoires acteurs de la transition de l'élevage
 - Politiques régionales
 - Régions = autorités de gestion du 2nd pilier de la PAC (investissements, mesures de coopération)
 - Adaptation des structures à l'aval (filières)
 - Réunir des conférences régionales, accompagner les éleveurs et financer les transitions dans les territoires
 - Investissements pour faciliter les conditions de travail et les adaptations (boviducs, foncier), l'achat d'animaux de races légères / mixtes, les stratégies fourragères (stocks...), les labels de qualité (mention « à l'herbe »), former les acteurs, initier des méthodes « label bas-carbone », financer des PSE, soutenir et financer les PAT, passer des commandes publiques...
 - Intégration / articulation avec les autres exercices régionaux (SRADDET), construire des Plans régionaux de l'alimentation (PRA) en déclinaison du PNA
 - Intercommunalités
 - Intégrer la préservation des prairies permanentes et l'objectif de redimensionnement et de recentrage de l'élevage de ruminants dans les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) et les projets alimentaires territoriaux (PAT)
 - Mise à disposition de sites publics pour le pâturage, boviducs et chemins, stocks fourragers
 - Filières locales et « vertueuses » à encourager, restauration publique, éducation alimentaire, etc.

Les propositions

- Politique de recherche
 - Mobiliser agronomie, écologie, économie
 - « Instrumenter » les évolutions promues pour alimenter la recherche et piloter les politiques : alimentation du bétail, surfaces fourragères et autres, sélection de races adaptées, émissions de GES et séquestration du carbone, biodiversité et services écosystémiques rendus par les prairies, bien-être et santé des animaux, alimentation et santé humaines, revenus des agriculteurs, économie agricole et des territoires ruraux
 - Recherche sur des races adaptées au « retour à l'herbe » et aux canicules
 - Lancer des appels à projets thématiques pour des innovations « fondées sur la nature »
 - Soutien par les organismes techniques

Conclusion

Trois propositions-clés

- 1. Agir sur la demande en labellisant l'élevage à l'herbe et en promouvant le « moins mais mieux » dans la consommation de viande et de produits laitiers**
 - Pas de label supplémentaire mais un référentiel « à l'herbe » et une mention adossée aux labels de qualité existants, protection et promotion de l'appellation « à l'herbe », promotion des recommandations nutritionnelles, levier de la restauration publique
- 2. Orienter l'offre et accompagner les éleveurs dans le redimensionnement et le recentrage de leur activité**
 - Révision du PSN / PAC, finance carbone, finance biodiversité, ne pas agir que sur l'efficacité mais financer aussi la baisse de la production et de la demande
- 3. Impliquer davantage les collectivités territoriales**
 - Via les PCAET, PAT et les politiques régionales (conférences régionales et financements)
 - Actions locales multiformes aidées par des crédits régionaux et communautaires

Merci de votre attention

<https://www.lafabriqueecologique.fr/les-prairies-et-lelevage-de-ruminants-au-coeur-de-la-transition-agricole-et-alimentaire/>